



## ÊTRE FEMME ET INGÉNIEURE, CADRE OU TECHNICIENNE : UNE RICHESSE POUR L'EMPLOYEUR, UNE PÉNALITÉ POUR LES FEMMES

Force est de constater que nous sommes bien loin des effets d'annonce bienpensants et bienséants des employeurs et politiques sur la nécessité de :

- Permettre aux femmes d'accéder à des postes de responsabilité ;
- Développer la mixité dans les instances de direction et les groupes projets ;
- Parvenir à une classification juste des métiers à dominance féminine.

Si les employeurs annoncent que les femmes ont un apport réel dans l'entreprise ou dans l'administration et n'ont pas moins de compétences que les hommes, dans la réalité elles sont pénalisées sur :

- Le salaire : elles gagnent 26% de moins que les hommes ;
- Les missions : elles sont concentrées dans des métiers socialement et financièrement dévalorisés et ce quelle que soit leur niveau de responsabilité dans l'administration ;
- Le déroulé des carrières : il est beaucoup plus lent que pour les hommes ;
- La rémunération : elles touchent moins de prime que les hommes.

Nous sommes toutes et tous concernés par ces inégalités qui perdurent alors que nous sommes au XXI<sup>ème</sup> siècle, soit 52 ans après la loi du 13 juillet 1965 qui a autorisé les femmes en France à travailler sans l'autorisation de leur mari et à ouvrir un compte en banque en leur nom propre !

**La FNTE appelle les adhérent-e-s CGT mais aussi les salarié-e-s et agents à se mobiliser massivement le 8 mars.**

**Le 8 mars 2017, nous devons toutes et tous nous mobiliser pour que ces inégalités cessent !**

### COMMENT ENTRER DANS L'ACTION LE 8 MARS ?

- En se rapprochant de vos syndicats et/ou de l'union départementale CGT la plus proche de votre lieu de travail, qui vous indiqueront les actions menées localement ;
- En portant le brassard **#8mars15h40** et en débrayant à cette heure précise, heure à partir de laquelle les femmes cessent d'être payées chaque jour si l'on compare leur salaire et à celui des hommes pour le même travail effectué ;
- **Surtout, postez sur le site #8mars15h40 vos photos** avec votre brassard ou votre badge

